



Délibération: N°2023-06-15:12

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 15 juin 2023, sous la présidence de Madame Christine CONOCAR, a délibéré :

Objet : • approbation des fermetures de l'établissement 2023-2024.

Proposition : les périodes de fermeture de l'ENSCM 2023/2024

- Hiver : du vendredi 22 décembre 2023 au soir au mercredi 3 janvier 2024 inclus
- le vendredi 10 mai 2024 : le Pont de l'Ascension ;
- Eté: du vendredi 26 juillet 2024 au soir au dimanche 18 août 2024 inclus:

Il est rappelé que le 20 mai 2024 – lundi de Pentecôte – est férié et que l'Ecole est fermée ce jour-là.

Les jours de fermeture de l'Ecole – lundi à vendredi - sont automatiquement décomptés des droits à congés des personnels, à l'exception du vendredi 10 mai 2024 qui est octroyé aux personnels par le directeur.

Après échanges avec les membres du conseil d'administration, le recueil des votes est :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26 Membres s'étant exprimés : 16

Pour: 16 voix
Contre: 0 voix
Abstention: 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

les fermetures de l'établissement 2023-2024avec 16 voix pour.

Pour extrait certifié conforme, Fait à Montpellier, le 15 juin 2023

> La Vice-Présidente du Conseil d'Administration Madame Christine CONOCAR

